

## **Regroupement incendie en Abitibi-Ouest : l'union fait la force!**

Le printemps 2024 nous rappelle qu'à la même période l'année dernière, des feux de forêts d'une rare intensité naissaient et se propageaient sur notre territoire mobilisant ainsi l'ensemble des services d'urgences de la région. Heureusement, non seulement les dommages aux municipalités ont été relativement limités, mais il en est sorti un fort sentiment de solidarité dans la population et au sein des administrations municipales.

### **Quatre nouvelles municipalités adhèrent au regroupement !**

Fort de cette expérience, un regroupement incendie dans la MRC d'Abitibi-Ouest est né le 1<sup>er</sup> janvier 2024, rassemblant d'abord dix municipalités et sept services d'incendie sous la direction de la Ville de La Sarre. Depuis, ce sont quatre nouvelles municipalités qui ont rejoint le regroupement : Clermont, Clerval, La Reine et Rapide-Danseur! C'est donc pas moins de quatorze municipalités qui unissent dorénavant leurs efforts afin de faire face aux risques associés à la sécurité incendie et à la sécurité civile sur le territoire de la MRC.

*« Dès la création du regroupement, nous nous sommes fixés deux objectifs clairs. D'abord, d'améliorer la santé et la sécurité de nos pompiers avec des équipements aux normes et de la formation de qualité. Puis, d'offrir une meilleure qualité de desserte en sécurité incendie et en sécurité civile à nos citoyens »,* mentionne Yves Dubé, le maire de La Sarre.

### **Priorité prévention : un préventionniste rejoint l'équipe !**

Afin d'appliquer les différentes mesures associées à la prévention des incendies prévues à la loi en sécurité incendie, la Ville de La Sarre a procédé en 2023 à l'embauche d'un préventionniste dédié à l'évaluation des risques et à la mise en place de stratégies de prévention efficaces au sein des quatorze municipalités membres du regroupement. Cette précieuse ressource travaille également en étroite collaboration avec le préventionniste à l'emploi de la MRC d'Abitibi-Ouest afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens de la MRC.

### **Solidarité intermunicipale, toujours au cœur de l'approche !**

Les municipalités encore en réflexion ou qui n'ont pas adhéré au regroupement ne sont évidemment pas laissées pour compte. Le regroupement poursuit ses discussions avec celles-ci afin d'établir les bases d'une collaboration durable et d'une harmonisation des méthodes de travail.

*« Avoir un plan d'action harmonisé en prévention des incendies et en sécurité civile à l'échelle de l'Abitibi-Ouest facilitera grandement la rapidité et l'efficacité des différents intervenants sur le terrain. Nous voulons être prêts pour la prochaine crise. »,* mentionne Luc Goudreau, Directeur de la prévention des incendies et de la sécurité civile de la Ville de La Sarre.

### **Liste des municipalités membres du regroupement incendie d'Abitibi-Ouest:**

Authier, Authier-Nord, Chazel, Clermont, Clerval, Duparquet, Dupuy, Gallichan, La Reine, La Sarre, Macamic, Poularies, Rapide-Danseur et Sainte-Hélène-de-Mancebourg.